



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE WISSEMBOURG

**ARRÊTÉ N° 302025 PORTANT  
RÈGLEMENTATION DE CIRCULATION  
ET DE STATIONNEMENT**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MUNCHHAUSEN**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L-2542-2 et suivants ainsi que les articles L-2212-1 et suivants,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 411-8, R411-25 et R413-1,

VU l'accord par courrier en date du 01.10.2025 de la mairie de Mothern,

**CONSIDERANT** que la Munchhausennoise organisée par le Football Club de Munchhausen et la Commune de Munchhausen, aura lieu samedi le 11 octobre 2025 à partir de 16h00,

**CONSIDERANT** que les préparatifs de la course devront déjà avoir lieu le samedi 11 octobre 2025 à partir de 15h30,

**CONSIDERANT** qu'il appartient à l'autorité municipale d'assurer le bon ordre, de prescrire toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité du passage sur la voie publique à l'intérieur de l'agglomération,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

La circulation sera interdite à tout véhicule le samedi 11 octobre 2025 à partir de 15h30 jusqu'à 18h00 dans la Rue du Loh, Rue des Jardins, Rue des Champs, Rue des Iris, au Allmendberg à 67470 Munchhausen, et, avec autorisation de Mme le Maire de Mothern, sur les chemins communaux de Mothern jouxtant la voie ferrée et vers la station de pompage, ainsi que dans la Rue des Renards à 67470 Mothern.

**Article 2**

La signalisation correspondante sera mise en place par la Commune de Munchhausen.

**Article 3**

M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de WISSEMBOURG,  
M. le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Seltz/Lauterbourg,  
Mme le Maire de Munchhausen,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis, publié et affiché en la forme accoutumée et dont ampliation sera adressée à :

M. Le Préfet de la Région Grand Est, Préfet du Bas-Rhin  
Mme La Sous-Préfète d'HAGUENAU/WISSEMBOURG  
le Directeur du Service Départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin,  
le Chef de la section des Sapeurs-Pompiers de Mothern-Munchhausen,  
le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de l'UT de Lauterbourg,  
la Collectivité Européenne d'Alsace,  
le Maire de Mothern  
le Maire de Munchhausen,

Fait à Munchhausen, le 03 octobre 2025



Le Maire

Sandra RUCK